

Rédaction : 38, rue du Pré-Botté, Rennes,
Tél. 02 99 29 69 00 - Fax : 02 99 29 69 17
Courriel : redaction@ouest-france.fr

Ouest-France
Mercredi 12 décembre 2012

Enfants de migrants : pas d'errance scolaire
Les syndicats d'enseignants appellent les pouvoirs publics à prendre des mesures. La solidarité s'organise.



L'intersyndicale considère que les enfants de familles migrantes sont « en danger de déscolarisation ».

Avec l'évacuation récente du squat de Pacé, les syndicats d'enseignants s'inquiètent pour la scolarisation des enfants de migrants. Dans un communiqué rédigé en commun, l'intersyndicale (1) dénonce les « pseudo-solutions de relogement, qui déstabilisent de nombreuses familles ». Alors que la préfecture a prévu de faire, ce jeudi, un point de situation sur le dispositif d'hébergement, elle exige « des conditions de logement dignes pour tous, donc pour les élèves et leurs familles ».

« Errance forcée »

Actuellement, une cinquantaine d'enfants de migrants seraient scolarisés en Ille-et-Vilaine. Douze à Pacé, une vingtaine à Rennes, les autres dans le reste du département. « Avec la fermeture du squat, les familles ont été disséminées, avec des problèmes à résoudre au quotidien. C'est une errance forcée. » Les

syndicats pointent, par exemple, le problème des familles logées dans des gîtes, « à l'écart de tout, sans moyen de transports pour se rendre à l'école ».

Face à ces situations d'urgence, « qui sont autant de cas de particuliers », la solidarité s'organise. Ainsi, des parents d'élèves ont récemment réquisitionné un logement de fonction vacant, à l'école du Contour Saint-Aubin, dans le centre-ville de Rennes, pour loger une famille avec ses deux enfants. L'intersyndicale prévient, elle n'acceptera « aucune place vide dans les classes ». Elle appelle les enseignants à se mobiliser pour « garantir la scolarisation, sans distinction d'origine, de tous les enfants ».

Olivier BERREZAI.

(1) L'intersyndicale rassemble FO, FSU, Sud-Education, CNT-STE35 et CGT.